

# Le Vir' Infos

Mai - Juin 2024



## BOULANGERIE :

Un point de vente temporaire par la boulangerie LE SECRET DES PAINS de GERGY a été mis en place les mercredis et vendredis de 11h15 à 11h45 sur la place de la mairie jusqu'à la fin de la liquidation et l'arrivée d'un éventuel repreneur.



## HISTOIRE et PATRIMOINE :

Une première rencontre a eu lieu le mercredi 6 mars 2024 concernant un projet de création d'une association dédiée au patrimoine de la commune.

Pour donner suite à cette rencontre, une réunion est prévue le **lundi 29 avril 2024** à 18h en salle Marcel Pagnol pour finaliser les démarches de création et de constitution de l'association.

*Réunion publique ouverte à la participation de tous.*

## COMITE DE FLEURISSEMENT

Une réunion a été récemment organisée pour fixer les objectifs et lignes de conduites à adopter suite à notre inscription au concours des villages fleuris.

Notre objectif, obtenir la première fleur..

Un jury viendra examiner notre fleurissement courant juin/juillet. La suite dans le prochain Vir'infos..

*Les bénévoles sont les bienvenus et participeront à la décoration du village sur le thème des jeux olympiques.*

## LA BIBLIOTHEQUE

**ATELIER VIR'ECRITURE** prochaines dates **les jeudi 6 et 20 juin 2024 de 10h à 11h**. Des moments d'écritures organisés par Odile et Anne-Marie à raison de 2 fois par mois.

**DES LIVRES ET VOUS** Venez partager vos coups de cœurs littéraires ou simplement écouter des fans de lecture une fois par mois le mercredi.

Prochaine date le **12 juin 2024 de 17h30 à 19h30**.

## LES ELECTIONS européennes du 9 juin 2024 – les points clés.

Dates limites pour s'inscrire : le **3 mai 2024** (ou le **1<sup>er</sup> mai** pour les inscriptions en ligne)

## Vérifiez votre inscription sur les listes électorales



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Êtes-vous certain  
de pouvoir voter lors  
des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre  
situation électorale sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

## Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans  
votre mairie mun :

→ d'un justificatif d'identité  
→ d'un justificatif de domicile  
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie  
de votre commune  
le formulaire agréé  
disponible sur les sites  
[interieur.gouv.fr](https://interieur.gouv.fr)  
ou [service-public.fr](https://service-public.fr)



Par internet :

en vous rendant sur  
[service-public.fr](https://service-public.fr)

Vous êtes de **nationalité française**  
ou **ressortissant d'un État membre**  
de l'**Union Européenne** ?  
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement  
aux démarches



ou sur [service-public.fr](https://service-public.fr)



Votre mairie peut répondre à vos demandes  
concernant les démarches électorales

## PLANNING DU CCAS

Le café solidaire de 10h à 11h30

**Samedi 4 et 18 mai/1<sup>er</sup> et 15 juin 2024**

Assistance informatique de 17h30 à 19h

**Jeudi 16 et 23 mai / 6 et 20 juin 2024**

Apéritif de fin d'année (dans la petite salle attenante à l'école élémentaire)

**Samedi 29 juin de 11h à 13h**

## COUP DE THEATRE

Recherche de nouveaux talents / Renseignements et  
Inscriptions au 06 22 31 28 99



## APPLICATION PANNEAU POCKET

Retrouver toutes les actualités/événements de Virey le Grand et des communes avoisinantes sur l'application Panneau Pocket à télécharger sur smartphone



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La maison France service à Chalon sur Saône et à Gergy pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives.

## A NOTER DANS VOS AGENDAS

**Judi 2 et vendredi 3 mai 2024** - Route barrée - la circulation dans la rue Jean Jaurès sera interdite en raison des travaux de réfection de l'enrobée.

**Cérémonie du 8 mai 2024** : Le mercredi 8 mai 2024 à 10h30 à Virey-le-Grand, 11h à Fragnes, et dépôt de gerbe et vin d'honneur à 11h30 à Lessard le National

**Vendredi 10 mai 2024** : Fermeture de la mairie et des écoles.

**Mardi 21 mai 2024** : Réunion publique sur les travaux d'assainissement de la rue de Crissey et la rue Jean Moulin, salle marcel Pagnol à 18h30.

**Judi 23 mai 2024** : Journée asso départementale à la salle Marcel Pagnol.  
Renseignements en mairie

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024** : Assemblée générale de la Société des chasseurs de Virey, salle Camille Maréchal à 9h00.

+ **Journée « Découverte pêche »** pour les enfants des écoles de Virey et Lessard. Inscription obligatoire par le biais des papiers distribués à l'école.

**Judi 13 juin 2024** : Concert BRASS BAND salle Marcel Pagnol, en partenariat avec le conservatoire du Grand Chalon.

**Samedi 15 Juin 2024** : Les Feux de la Saint Jean Animations Viroises  
Renseignements et inscriptions au 06 68 85 99 10 / 06 63 84 00 94.

**Samedi 22 juin 2024 de 9h à 17h** : Le CCAS et l'IME organisent la journée du handicap, en partenariat avec l'association OEVA  
Lieu : Complexe sportif à Virey le Grand

**Vendredi 28 juin 2024** : Fête des écoles - Association Kid' Ecoles

Renseignements et inscriptions au 07 58 99 95 33

## UN POINT SUR LES ESPACES VERTS

### Favoriser la biodiversité c'est quoi ?

Donner libre cours à la floraison spontanée, choisir des essences locales qui s'adaptent spécifiquement à notre sol et climat, espacer les tontes de gazon pour favoriser une végétation riche, qui attire papillons et oiseaux. La méthode vise à atteindre un équilibre biologique avec le moins d'interventions humaines possibles, telles que l'arrosage, le fauchage, la tonte d'herbe et l'usage d'engrais, de pesticides et de désherbant. Et donc un entretien plus facile !

### Semences de jachères...

Toujours dans l'esprit de favoriser la biodiversité et l'expression de la flore sauvage vous pouvez remarquer que divers endroits de la commune ont été semés de jachères.

### Un entretien selon 3 zones identifiées :

La zone rouge : nécessite un entretien hebdomadaire (le centre bourg et alentours)

La zone orange : entretien plus espacé (complexe sportif, étang du Gravalou)

La zone verte : entretien semestriel (abords de bois et chemins pédestres)

## INFOS PRATIQUES

### Horaires de tontes en vigueur

Les jours ouvrables : 8h -12 h et de 14h -19h.

Les samedis : 9h -12 h et de 15h -19 h.

Les dimanches et jours fériés : 10h -12 h seulement.

### Nettoyage, à chacun son geste citoyen

Nous encourageons les riverains à maintenir les trottoirs propres au droit de leur façade.

Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage des trottoirs, ou cheminements piétonniers, en l'absence de trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit conformément à l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> février 2008 et peut faire l'objet de poursuite.

**Rappel des règles de voisinage** : rappel de l'extrait préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage (article 10 du 30/07/2011).

Appareils bruyants et activités de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8h à 12h – 14h à 19h

Les samedis : 9h à 12h – 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

